



Nouvelles d'Osselle-Routelle

Vous êtes invités à la réunion publique avec le Lieutenant Duclos et l'Adjudant Wanik de la Gendarmerie de Saint-Vit **le mercredi 19 juin 2024 à 19h en mairie de Routelle** concernant une information sur la participation citoyenne que souhaite mettre en place la commune.

15 et 16 juin 2024 : Triathlon Vauban

C'est la 7^e année que la commune reçoit le Triathlon Vauban, manifestation sportive qui se déroulera le samedi 15 et dimanche 16 juin 2024. Cette année, beaucoup de para-triathlètes internationaux seront présents (environ 130 sportifs) pour disputer cette coupe du monde de Paratriathlon et tenter de se qualifier aux jeux para-olympiques de Paris 2024.

Des reconnaissances de parcours auront lieu le vendredi après-midi. Nous vous rappelons que les routes seront fermées pendant les épreuves du samedi. Les courses du dimanche se feront sur routes ouvertes à la circulation. La véloroute ne sera pas accessible pendant toute la durée de cette manifestation sportive les 15 et 16 juin.

L'entrée de la base de loisirs, qui est gratuite pendant ce week-end, vous permettra d'aller encourager les athlètes.

Programme du week-end :

Horaires de départ des courses
Plage d'Osselle

Samedi 15/06 :

11:15 - Triathlon XS Open et Para Open

Natation : 300 m, vélo : 11.5 km, course à pied : 2.7 km

13:00 - Triathlon Jeunes 8-11 ans

Natation : 100 m, vélo : 2 km et course à pied : 1 km

14:30 - World Paratriathlon Para Cup

Natation : 750 m, vélo : 21.35 km, course à pied : 5 km

Dimanche 16/06 :

09:00 - Triathlon M : CLM/équipe

Natation : 1500 m, vélo : 40 km, course à pied : 10 km

10:00 - Triathlon S : Individuel et Relais

Natation : 750 m, vélo : 20 km, course à pied : 5 km

Pour connaître les parcours des différentes courses, rendez-vous sur le site besancon-triathlon.fr/triathlon-vauban/

Merci de respecter les consignes données par les bénévoles postés aux différents passages de la course.

Vous trouverez ci-dessous le QR CODE vous permettant l'accès aux différents arrêtés réglementant la circulation pendant le triathlon. Ils sont sur le site internet osselle-routelle.fr



SCAN ME

Pour toute information complémentaire, contacter le secrétariat de mairie au 03.81.63.61.40 ou par mail à mairie.osselle-routelle@orange.fr

Conditions de circulation pendant le triathlon

Il est très fortement recommandé de ne pas prendre sa voiture le samedi 15 juin entre 11h et 18h à Osselle et entre 11h30 et 17h à Routelle. Évitez également de stationner le long des rues qui accueilleront les courses. Vous trouverez ci-dessous toutes les consignes pour se déplacer, se garer pendant le triathlon. Vous remerciant pour votre bienveillance et votre prudence pendant cette belle manifestation sportive.



Légende
— Voies réservées au triathlon
— Itinéraire de sortie d'Osselle

Solutions de Parking

La circulation étant rendue impossible dans tout Osselle le samedi 15 juin entre 11h et 18h, un parking sera mis en place et accessible par la rue de l'Écluse. Les habitants d'Osselle qui doivent se déplacer impérativement pendant ces heures devront se garer sur ce parking avant 11h le samedi. La sortie du village se fera par la rue de l'Écluse, le passage du pont sur le canal et le chemin de contre-halage pour finir sur la RD 13 en direction de Byans-sur-Doubs pour rejoindre les itinéraires de déviation.

La possibilité de sortie de ce parking sera conditionnée par les moments de passage des courses sur la rue de l'Écluse. Merci de respecter les consignes des bénévoles présents.

Les sablières seront également ouvertes pour servir de parking au public.

Pour Routelle, les habitants de la rue des Noyers, des Vergers de la Noue, du Randebelin et le chemin des Prés Noue devront, s'ils doivent se déplacer le samedi entre 11h30 et 17h (les routes ouvrent une fois la partie vélo terminée) se garer : sur le parking au début de la rue des Roches ou sur le haut de la rue de la Coutotte. Pour permettre la régulation des véhicules le jour de la manifestation, le sens interdit du passage situé entre la rue de la Coutotte et la rue des Roches sera levé dans le sens rue des Roches vers la rue de la Coutotte.

Pour les cyclistes et promeneurs, la véloroute sera fermée et réservée à la course (arrêté départemental) le samedi 15 juin de 8h à 20h et le dimanche 16 juin de 8h à 17h.

Les Routes Départementales 12, 13, 104 et 106 seront fermées à la circulation le samedi 15 juin de 8h à 20h*, les rues du Portail de Roche, Chemin dessous les Haies et rue de l'Écluse seront également fermées le temps des courses.

* Les courses débutant à 11h15, il sera possible de circuler jusqu'à 11h sur les Routes Départementales et également une fois les courses terminées.